

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 7

Rubrik: Changement au secrétariat des Suisses à l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT DES SUISSES A L'ÉTRANGER

Hommage à Alice BRIOD

★ ★ ★

A la fin de ce mois de juin, Alice Briod a quitté la direction du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H. et fait valoir ses droits à la retraite. Retraite bien méritée. En l'occurrence, l'expression n'a rien d'un cliché, mais correspond à l'exacte vérité. Celle qu'un compatriote résidant en France appelait récemment « la marraine patriotique » aura consacré 32 années de sa vie au service des Suisses émigrés partout dans le monde, autant dire la totalité de sa vie active.

Licenciée en droit de l'Université de Lausanne, elle est entrée au Secrétariat des Suisses à l'étranger (S.S.E.) aux temps héroïques. Fondé quelques années auparavant par les Robert de Traz et Gonzague de Reynold, — « invention » romande donc —, ce secrétariat vivait d'espairs et de miracles bien plus que de certitudes matérielles, et ses destins paraissaient précaires. Mais on sait que la foi transporte même les montagnes, et c'est une foi vivante, personnelle autant qu'altruiste, qui anima Alice Briod tout au long de sa carrière.

Son nom restera lié à une série de grandes entreprises qui ont modifié et amélioré le statut du Suisse émigré. Elle a pris une part prépondérante, ou fut étroitement associée à la formation de principes, de lois nouvelles applicables aux Suisses à l'étranger. Je cite, pour mémoire, la loi qui permet de réintégrer dans la nationalité suisse les femmes ayant épousé des étrangers (et Alice Briod voua à ce problème une attention toute spéciale) ; la loi d'assurance vieillesse et survivants, institution à



Alice BRIOD

laquelle les Suisses à l'étranger peuvent adhérer à titre volontaire, ainsi que l'extension à nos compatriotes âgés résidant à l'étranger du versement de rentes transitoires ; la loi sur la taxe d'exemption du service militaire, et j'en passe.

Tout ce travail fut accompli par Alice Briod autant avec son intelligence et son savoir — qui sont grands — qu'avec son cœur, qui paraît bien l'élément dominant de sa personne, avec sa sensibilité, son intuition, sa bienveillance.

Inlassablement, jour après jour, elle s'est employée à maintenir le contact entre la Suisse et ses enfants émigrés, et à défendre les intérêts des exilés volontaires auprès des autorités et de l'opinion publique en Suisse. Elle a perfectionné ou créé les services actuels du S.S.E., services de lectures, de films, de livres, de journaux, de conférences et de visites aux colonies, service des recrues venant de l'étranger, camps de vacances pour jeunes Suisses de l'étranger. Alice Briod fut la fidèle secré-

taire du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger et du Conseil de la Fondation pour une Maison suisse à la Cité universitaire de Paris ; elle est membre de la Fondation « Pro Helvetia », de la Chambre suisse du cinéma et de la Commission des programmes des Ondes courtes suisses.

Outre ces activités multiples et bénéfiques, Alice Briod a entretenu une correspondance abondante avec des milliers de Suisses émigrés, donnant à cette correspondance un tour personnel ; non pas par habileté technique, pour faire croire qu'elle s'intéressait à chaque destin individuellement, mais parce que c'est la stricte réalité. Pour elle, l'individu, la personne vaut mieux que la masse, et tous ceux à qui elle a rendu un service, grand ou petit, le savent bien. Dans un siècle anonyme, global, dans un siècle de technique où l'individu court le risque d'être broyé par la machine ou la doctrine, elle a maintenu l'esprit de service et en a imprégné toute l'activité du Secrétariat qu'elle a dirigé et dont elle fut l'âme. A travailler à ses côtés, j'ai souvent pensé à ce mot de Gabriele d'Annunzio, *Ho quel che ho donato* (« Je possède ce que j'ai donné »). Elle se retire donc riche de vraies valeurs.

Elle va vivre désormais sur les bords du Léman avec une sœur qui, dans un autre domaine — celui des missions — a consacré, elle aussi, sa vie active à autrui. Des témoignages de gratitude lui sont parvenus de tous les points du monde et des vœux innombrables l'accompagnent dans sa retraite. Alice Briod pourrait se targuer d'un rare privilège si l'orgueil lui était notion familière : elle a créé une tradition.

René BOVEY.

(Suite page 7).

